

IDENTITE DE L'ELEVE		ADRESSE DE RESIDENCE	
Nom :		Numéro :	
Prénom (1) :		Adresse :	
Prénom (2) :	
Prénom (3) :		Code Postal :	
Sexe : <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin			
Date de naissance :			
Lieu de Naissance			
Pays :		Département :	Commune :

ECOLE DEMANDEE	CLASSE PROCHAINE RENTREE	AFFECTATION (cadre réservé commune)	Souhaitez-vous recevoir un dossier d'inscription : cantine, périscolaire, bus, accueil mercredi	
			O	N

PIECES JUSTIFICATIVES à fournir OBLIGATOIREMENT pour l'inscription à l'école :

- ✓ **Un justificatif de la situation familiale :** copie du livret de famille (pages des parents et de l'enfant concerné) ou copie intégrale de l'acte de naissance ou copie du jugement de tutelle.
- ✓ **En fonction de la situation familiale :**
Photocopie du jugement ou de l'ordonnance provisoire du juge des affaires familiales mentionnant la résidence habituelle de l'enfant pour les parents séparés ou divorcés et les conditions d'exercice de l'autorité parentale.
- ✓ **Un justificatif de vaccination :** copie de la page de vaccination obligatoire du carnet de santé, ou un certificat médical attestant que l'enfant est vacciné, ou un certificat de contre-indication.
 - Pour information, voici les vaccinations obligatoires :
 - **Enfant né avant 2018 :** diphtérie, tétanos et poliomyélite (DIP).
 - **Enfant né après 2018 :** diphtérie, tétanos et poliomyélite (DIP), Coqueluche, Infections invasives à Haemophilus influenzae de type b, Hépatite B, Infections invasives à pneumocoque, Méningocoque de sérogroupe C, Rougeole, oreillons et rubéole.
- ✓ **Un justificatif de domicile :** copie du justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, bail, facture de fournisseur d'énergie, téléphone, compromis de vente). Si vous ou seulement votre enfant résidez chez un tiers, l'attestation sur l'honneur signée de l'hébergeant, la copie de sa carte d'identité et la copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Ces données feront l'objet d'un traitement informatique par la mairie de Neuville-sur-Saône. Vous disposez des droits d'accès, de rectification et d'effacement des données vous concernant. Vous pouvez contacter le délégué à la protection des données en écrivant à dpo@mairie-neuvellesursaone.fr ou par courrier : DPO – Mairie de Neuville-sur-Saône – place du 8 mai 1945 – 69250 Neuville-sur-Saône. Si le traitement d'une réclamation n'est pas jugé satisfaisant, vous pouvez saisir la CNIL pour faire respecter ses droits.

J'atteste exercer l'autorité parentale sur l'enfant dont je demande la préinscription, que les déclarations ci-dessus sont conformes à la réalité et que je suis informé(e) qu'est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts. *Article 441-7 du code pénal*

A, le ____ / ____ / ____

signature



SITUATION FAMILIALE

Entourer la situation correspondante :

Marié(e) Divorcé(e) Séparé(e) Veuf (veuve) Pacsé(e) Vie maritale Célibataire

RESPONSABLES LEGAUX

RESPONSABLE LEGAL 1

ADRESSE DE RESIDENCE

Nom :

Numéro :

Prénom :

Adresse :

Nom de jeune fille :

Autorité parentale : oui non

Code Postal :

Qualité (père, mère, ...):

Commune :

Tél. portable :

Tél. domicile :

Tél. professionnel :

Courriel :

RESPONSABLE LEGAL 2

ADRESSE DE RESIDENCE

Nom :

Numéro :

Prénom :

Adresse :

Nom de jeune fille :

Autorité parentale : oui non

Code Postal :

Qualité (père, mère, ...):

Commune :

Tél. portable :

Tél. domicile :

Tél. professionnel :

Courriel :

AUTRE RESPONSABLE LEGAL (personne physique ou morale)

ADRESSE DE RESIDENCE

Organisme :

Numéro :

Personne référente :

Adresse :

Fonction :

Autorité parentale : oui non

Code Postal :

Tél. portable :

Commune :

Tél. professionnel :

Tél. domicile :

Courriel :

Affectation dans les écoles :

Un périmètre scolaire a été établi pour l'école de Benoit BONY, les familles habitant au nord du Chemin Bressan seront automatiquement affectées à cette école.

Pour les autres secteurs de Neuville, les groupes scolaire GUIMET, PRÉVÈRE/ LAIHER ont un périmètre scolaire commun, aussi toutes les familles de la commune peuvent être affectées dans l'une ou l'autre des écoles.

Au moment de l'inscription en Mairie, les parents émettent un souhait d'école, une commission se tiendra pour déterminer les affectations définitives des élèves, l'objectif étant une répartition harmonieuse des effectifs pour éviter les fermetures de classes.

Il sera tenu compte des différents critères ci-dessous par ordre de priorité :

- Si l'enfant a un frère ou une sœur scolarisé actuellement dans une école maternelle ou élémentaire, préciser, le nom de l'enfant, l'école fréquentée cette année et la classe :

.....

- Pour les enfants de moins de 6 ans, moyen de garde périscolaire : (par une nourrice agréée ou un membre de la famille habitant dans le secteur demandé) : joindre un courrier attestant de la garde de l'enfant + justificatif de domicile + pièce d'identité ou livret de famille prouvant le lien de parenté.

.....

- Pour les enfants de moins de 6 ans, moyen de garde périscolaire : (par une nourrice agréée récupérant d'autres enfants dans le groupe scolaire demandé) : joindre un courrier attestant de la garde de l'enfant)

.....

- Y-a-t-il des critères médicaux ou sociaux validés par des professionnels de l'Education Nationale pour inscrire l'enfant dans cette école ? joindre un courrier d'un professionnel.
 OUI NON

- Pour les enfants de plus de 6 ans, moyen de garde périscolaire : (par une nourrice agréée ou un membre de la famille habitant dans le secteur demandé) : joindre un courrier – justificatif de domicile – pièce d'identité.

.....

- Un des parents travaille-t-il dans le groupe scolaire demandé ?
 OUI NON

- Ecole la plus proche du domicile :
 OUI NON

- Autre raison :

.....

.....

.....

.....

.....

.....